

Compte-rendu du
Conseil d'Ecole du 2nd trimestre
Lundi 06 février 2017

Membres présents :

Enseignants : Mme DINCHER, Mme COURTADE, Mme MICHEL, Mme VEDIE.

Représentants des parents d'élèves : Mme BOUTEMEUR Karine , Mme HITZGES Emilie,
Mme BEN RHIM Amina, Mme CAILLAUD-BATSCH Julie, Mme KABOU Nora.

ATSEM : Mme BENKTIB, Mme COANA, Mme DASSONVILLE, Mme HILT

Représentants de la municipalité : Mme ADAMCZYK, M. LEONARD : 1^{er} adjoint, notamment responsable de l'entretien des bâtiments de la municipalité.

Absents :

Représentants des parents d'élèves : M. BIANCHI Alexandre, Mme BIANCHI Sophie, M. CHETY Régis

M. SCHEID (Directeur) étant absent ce jour (excusé), Mme COURTADE préside la séance.

M. SCHEID donne procuration à Mme COURTADE en cas de vote.

Compte-rendu

1. RENTREE SCOLAIRE 2017 / 2018

EFFECTIF EN COURS

A ce jour, 104 élèves sont inscrits

- Classe de M. SCHEID et Mme VEDIE : 23 PS
- Classe de Mme COURTADE : 7 PS + 21 MS soit 28 élèves
- Classe de Mme DINCHER : 22 MS + 6 GS soit 28 élèves
- Classe de Mme MICHEL : 25 GS

PETITE SECTION	Petite Section	23
	Petite Section - Moyenne Section	7
	TOTAL DU NIVEAU	30
MOYENNE SECTION	Moyenne Section - Grande Section	22
	Petite Section - Moyenne Section	21
	TOTAL DU NIVEAU	43
GRANDE SECTION	Grande Section	25
	Moyenne Section - Grande Section	6
	TOTAL DU NIVEAU	31
TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATÉS		104

Moyenne par classe : 26,25.

Par contre les classes comportent toutes un nombre important d'enfants nécessitant une attention particulière :

	Nombre d'enfants allophones	Nombre de dossier MDPH	Nombre d'enfants nécessitant un suivi particulier (dossier MDPH en cours d'élaboration ou enfants relevant d'un autre suivi particulier)
PS	6	2	3
PS-MS	9 + 1 primo-arrivant	2	3
MS-GS	3 + 1 primo-arrivant	1	3
GS	8	1	3
Total	28	6	12

INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2017 / 2018 :

Pour la maternelle : Toutes les pré-inscriptions auront lieu en mairie du 06 au 10 mars 2017, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi).

Sont concernés : les enfants nés en 2014 (inscription en Petite Section) et tous les nouveaux élèves qui arriveront en septembre.

Dans un deuxième temps, M. SCHEID procédera aux inscriptions aux dates suivantes :

- Mercredi 15 mars de 9h à 11h45.
- Jeudi 16 mars de 14h à 15h45.
- Vendredi 17 mars de 14h à 15h45.
- Mardi 21 mars de 9h00 à 11h45 et de 14h à 15h45.

Pensez à vous munir du livret de famille, du carnet de vaccination ainsi que de l'inscription en mairie. Les parents qui ne peuvent pas se présenter à ces horaires prendront RDV avec M. SCHEID.

Pour le CP, l'inscription se fera directement à l'école élémentaire. Mme GUILLAUMONT inscrira les élèves les Mardi 21 mars de 8h30 à 12h et de 14h à 15h45 et Mercredi 22 mars de 9h00 à 12h00.

Les parents qui ne peuvent pas se présenter à ces horaires prendront RDV avec Mme GUILLAUMONT.

Pour la rentrée 2017, d'après les données actuelles :

- 31 élèves de Grande Section (élèves nés en 2011) et 1 élève de MS (Janna) passent au CP.
- 42 élèves de Moyenne Section (nés en 2012) passent en Grande Section à Brioux.
- 30 élèves de Petite Section (nés en 2013) passent en Moyenne Section à Brioux.
- 33 enfants (nés en 2014) sont attendus en Petite Section à Brioux (d'après les estimations de la mairie basée sur la répartition par secteur).

Pour évaluer au mieux les effectifs, nous demandons aux parents qui inscriront leur enfant dans un autre établissement à la rentrée scolaire 2017-2018 de nous le signaler dès que possible.

2. PROJETS PEDAGOGIQUES

A. SORTIES SCOLAIRES

➤ Sorties à la Médiathèque :

Animation 1 : Raconte-tapis « Les 3 boucs »

Jeudi 24 novembre à 9h15 : Mme Dincher

Jeudi 24 novembre à 10h30 : M. Scheid

Mardi 15 novembre à 10h30 : Mme Courtade

Pour la classe de Mme Courtade, qui est passée en premier, le temps d'histoire était trop long par rapport au temps de manipulation des marionnettes. Par contre un ajustement a été fait pour les autres classes.

Animation 2 : Tablier à comptines

Jeudi 05 janvier à 10h30 : Mme Courtade

Vendredi 06 janvier à 10h30 : M. Scheid

Mardi 10 janvier à 14h15 : Mme Michel

Pour les petits, c'était très adapté. Par contre pour les grands, le choix des albums (identique à celui des PS et MS) aurait dû être différent pour être plus en corrélation avec le niveau de langage des grands.

➤ Mercredi 30 novembre 2016 à 9h30 au TRAM : Spectacle de la Saint Nicolas offert par la municipalité : « Zélie et les Zorglubes ». Excellent spectacle qui a fait l'unanimité de la petite à la grande section y compris chez les adultes !

➤ Mardi 6 décembre 2016 à 9h00 à l'école : Visite de Saint Nicolas à l'école. Merci à la commune de conserver cette tradition pour le plus grand bonheur des petits comme des grands.

➤ Mardi 24 janvier 2017 à 11h00 à l'école : spectacle payé par la coopérative de l'école : « Gigote et les Dragons » de la compagnie Les 3 Chardons. C'était un beau spectacle que l'ensemble de l'équipe a ensuite exploité en classe.

A venir

➤ Les 9 et 10 février 2017 à 10h30 au TRAM : Spectacle payé par la coopérative de l'école : « On m'a dit que... ».

➤ Du 10 février au 16 juin 2017 : les vendredis de 14h20 à 15h00 : piscine pour les « Grandes Sections » soit 13 séances au total.

➤ Du 05 au 09 juin 2017 : Classe de découverte à Vigy.

Projet initial : Les élèves de Mme DINCHER et de Mme MICHEL devaient partir en classe de découverte à l'ADEPPA de Vigy. Actuellement, dans la classe de Mme DINCHER : 14 enfants sur 28 participeraient et dans la classe de Mme MICHEL : 18 enfants sur 25 participeraient. De ce fait Mme MICHEL partira seule avec l'ensemble des enfants volontaires sans dépasser une limite imposée de 32 élèves. Mme DINCHER accueillera dans sa classe les enfants dont les parents n'ont pas accepté le séjour. Par contre elle ira à Vigy le lundi soir et le mercredi après-midi afin que ses élèves puissent quand-même profiter de la présence de leur maîtresse.

Dans le cadre du projet jardin :

➤Participation des MS de la classe de Mme Courtade aux ateliers jardinages du magasin BOTANIQUE : le 9 mars après-midi

➤Visite des serres de Woippy et du jardin des traces à Uckange dont les dates restent à préciser.

➤A partir du mois d'avril : Projet « ateliers jeux de société » avec les parents : il s'agit de faire entrer les parents dans l'école afin qu'ils puissent modifier leurs représentations de celle-ci et éventuellement participer à des ateliers.

➤Sortie au Zoo le 9 juin pour les enfants ne partant pas à Vigy.

3. COOPERATIVE SCOLAIRE :

La présidente présente le résultat des élections du nouveau comité :

Présidente : Mme MICHEL Karine,

Trésorier : M.SCHEID Hervé,

Secrétaire : Mme COURTADE Anne

Assesseurs : Mme HILT Séverine, Mme BENKTIB Fadila, Mme COANA Julie, Mme DASSONVILLE Laure, Mme DINCHER Karine

Récapitulatif des actions de vente :

➤ Action N°1 : vente de pizzas : bénéfices engendrés : 179,30 €. L'association remercie M. BIANCHI (qui a acheté 30 pizzas !) ainsi que l'ensemble du personnel de l'école pour leur participation. Les familles ayant très peu adhéré au projet.

➤ Action N°2 : vente de calendriers : + 408,70 €

$$550 - (110 \times 0,75 + 58,80) = 408,70 \text{ €}$$

➤ Action N°3 : vente de marbrés: + 262 €. L'association remercie les parents pour la confection de marbrés qui ont été vendus à Noël de Joie par l'intermédiaire de M. BIANCHI.

➤ Action N°4 : vente de galettes : + 168 €. Là encore les familles ont très peu participé (moins d'1/4 des familles ont participé !)

➤ Action N°5 : vente d'objets de Noël : + 520 € (entrées : 160+820+405+liquide caisse / sorties : 404,3+504,3). Les familles n'ont là encore que très peu participé. L'essentiel des ventes ayant été réalisé soit par le personnel de l'école soit au marché de Maizières-lès-Metz (grâce à l'investissement de Mme BOUTEMEUR, Mme VIGNERON, Mme DESTREMONT et Mme MICHEL que l'association remercie chaleureusement).

Récapitulatif des actions de vente à venir :

➤ Action N°6 : sollicitation des entreprises pour dons numéraires ou matériels + tombola.

➤ Action N°7 : vente des photos individuelles et de fratries

➤ Action N°8 : vente des photos de classe

➤ Action N°9 : opération couscous (par contre un sondage sera fait auprès des familles au préalable et cette opération n'aura lieu qu'en cas d'une implication forte des familles.)

4. BILAN DES TRAVAUX ET DEMANDES A LA MUNICIPALITE

Une nouvelle fois, toute l'équipe de la maternelle remercie les divers services de la municipalité pour leur réactivité et leur efficacité face aux demandes émises par l'école.

L'équipe souhaiterait qu'une réponse écrite, même négative, soit systématiquement envoyée en retour des « commandes » de travaux.

BILAN DES TRAVAUX

Liste des travaux demandés et réalisés depuis le 1^{er} Conseil d'École :

1. Restitution d'une clé électronique fonctionnelle à Mme BENKTI B.
2. Décapage ou échange des tuyaux de la robinetterie des WC N°1.
3. Suppression de la cloison en bois située à côté des urinoirs.
4. Installation des crochets dans le cagibi.
5. Manque de pression dans les urinoirs WC N°1.
6. Fuite du dernier urinoir WC N°1. L'idéal serait de remplacer les urinoirs individuels par un urinoir mural.
7. Trouver une solution qui permettrait d'éviter les odeurs incommodantes émanant du siphon au sol.
8. Amélioration des conditions de chauffage depuis la reprise de janvier. Il persiste, certains jours une sensation de froid, surtout dans les pièces du fond.
9. Installation des gonds sur le meuble télé.
10. Installation de tableaux blancs dans les classes de GS.

Demandes en attente :

1. La photocopieuse et les imprimantes restent un **GROS GROS** problème.
2. Les cales en bois pour les portes, destinées à barricader en cas de confinement intrusion.
3. Installation d'étagères supplémentaires dans le local des ATSEM.
4. Mise en place de patins plastifiés sous les pieds des bancs de la PS et de la GS.
5. Installation de rideaux filtrants dans le bureau de direction et dans les classes équipées de VPI .
6. Installation d'un récupérateur d'eau de pluie et d'un composteur. (en lien avec le projet jardin)
7. Fixer la grille de protection / siphon douche.
8. Résoudre le problème du mur moisi dans le couloir d'accès à la BCD car les enfants sont en contact avec le salpêtre et les moisissures !
Les enseignants avaient proposé l'installation d'une double cloison amovible qui permette le traitement du mur sans exposer les enfants. Cette proposition n'a jamais eu de retour.
9. Néons bruyants dans les deux premières classes et dans la salle de jeux.
10. Nouvelle demande : fournir des palettes et y accrocher du géotextile pour y mettre de la terre, pour le projet jardin.
11. Réparer les murs de la cour de l'école.

HETEROGENEITE DU PUBLIC DU SECTEUR DE L'ECOLE

L'équipe des enseignants sensibilise le conseil d'école quant au désarroi qu'ils affichent concernant la dégradation générale du niveau des élèves tant sur le plan des aptitudes que sur le plan comportemental. Le nombre important d'allophones et d'élèves présentant un handicap conjugué à l'effectif conséquent dans les classes rend la mission d'instruction très compliquée.

Parallèlement, l'attitude des parents et la représentation qu'ils ont de l'École ne permettent pas toujours d'entrer dans un dialogue constructif et l'idée de coéducation n'est que très rarement envisageable.

De manière générale, l'école souffre du manque d'hétérogénéité de niveau des élèves : seule une petite part se montre performante à l'issue de la grande section.

Les enseignants interrogent la mairie quant à une réflexion partagée sur la mixité sociale du secteur de l'école et sur l'élaboration d'une répartition qui permettrait de travailler dans de meilleures conditions avec le public difficile qu'est celui du secteur Brieux.

DEMANDE D'UN MOYEN HUMAIN SUPPLEMENTAIRE

Compte tenu du public difficile (allophones, dossiers MDPH, problèmes de comportement) qui fréquente l'école, l'effectif conséquent dans les classes, la configuration particulière de l'école (couloir en L + 2 bâtiments distincts), le non respect des horaires par les parents, l'équipe enseignante demande à ce que la mairie accorde une aide humaine supplémentaire qui faciliterait l'organisation et le fonctionnement global de l'école, mais également la prise en charge pédagogie des difficultés au sein des classes.

CAS DE JULIE COANA :

Julie COANA, Atsem à l'école depuis 3 ans est en contrat avenir. Son contrat se terminant à la fin de cette année scolaire, nous alertons la mairie sur la situation. Julie est une personne efficace et très impliquée dans son travail. Du fait du public difficile présent à l'école, Mme DINCHER précise que Julie est indispensable au bon fonctionnement de la classe. Il ne sera pas possible pour Mme DINCHER de former une nouvelle personne tout en s'occupant de la gestion déjà très compliquée de la classe. Les enseignants ne peuvent pas être sur tous les fronts !

5. SECURITE - HYGIENE

L'équipe enseignante propose d'ajouter un avenant au règlement intérieur de l'école :

Rappel des paragraphes concernant les horaires et retards :

1.1 LES HORAIRES DE L'ECOLE :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
matin	8h30-12h00	8h30-12h00	9h00-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00
après-midi	14h00-15h45	14h00-15h45		14h00-15h45	14h00-15h45
APC	15h45-16h30			15h45-16h30	

Les portes de l'école seront ouvertes 10mn avant, à 8h20 et 13h50. Elles seront fermées à 8h30 et 14h00 pour éviter que le déroulement de la classe ne soit perturbé par des arrivées tardives.

La sonnette, placée devant l'entrée principale reste accessible.

Le mercredi les portes de l'école seront ouvertes 10mn avant, à 8h50. Elles seront fermées à 9h00.

1.2 RETARDS :

Les parents sont tenus de respecter les horaires de début et de fin de demi-journée (matin et après-midi). Tout retard sera consigné dans un cahier prévu à cet effet.

En cas d'absence de la personne chargée de récupérer l'enfant et sans signalement préalable du retard, après avoir tenté de prévenir les personnes autorisées à récupérer ce dernier, par téléphone, l'enfant sera mis sous la responsabilité de l'équipe du périscolaire.

Une accumulation de retards entraîne la convocation des parents, le directeur engage un dialogue avec la famille pour améliorer la situation.

Si les manquements persistaient, le directeur pourrait alors faire appel aux services de police pour prendre en charge l'enfant dont les parents ou toute personne autorisée à chercher l'enfant seraient en retard et injoignables.

A insérer :

Gestion des retards :

Compte tenu de l'abus constaté concernant les retards et du niveau d'alerte "VI GIPRATE", la porte d'accès à la maternelle sera fermée aux horaires convenus.

Tout retardataire devra donc patienter devant la porte d'entrée jusqu'à l'arrivée d'un enseignant qui se chargera de faire entrer la ou les personnes en prenant soin de lui ou leur faire signer le registre des retards.

Après présentation de cet avenant, le conseil d'école décide à l'unanimité d'ajouter cet avenant au règlement intérieur de l'école.

Interdiction de rassemblement et de fumer devant le portail de l'école :

Malgré une sensibilisation par le biais du cahier de liaison, un affichage « de fortune » sur la grille et le dialogue, certains parents continuent à fumer devant le portail.

S'agissant d'une zone extérieure à l'école, les enseignants et les parents demandent à la commune de bien vouloir réfléchir à un moyen d'action (panneaux, intervention de représentant de la commune, présence d'un policier municipal pour leur préciser que les attroupements sont interdits devant l'école

puisque nous sommes en plan VI G I P I R A T E.)

Les rassemblements fréquents devant ce même portail constituent également une gêne pour les enfants, qui parfois doivent batailler pour franchir l'obstacle. Une enfant a même été brûlée par une cigarette alors qu'elle traversait « le groupe ».

Dates du prochain conseil d'école : Lundi 19 juin 2017

La séance du conseil s'est ouverte à 17h15 et s'est terminée à 19h15.